

## Projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans

### Année scolaire :

Circonscription :

Commune :

École :

### Forme d'accueil et de scolarisation

- Classe spécifique et adaptée
- Classe comportant un ou plusieurs niveaux
- Accueil en milieu mixte associant service de la petite enfance et école

Les effectifs :

### Les besoins

Secteur scolaire des enfants accueillis :

- quartier       commune       autre (à préciser) .....

Environnement de l'école : (socialement défavorisé, éducation prioritaire, politique de la ville, ...)

Besoins éducatifs et d'apprentissage principalement identifiés (dans les domaines de développement sensoriel, moteur, cognitif et social) :

### Le projet pédagogique et l'implication de l'équipe

L'organisation des apprentissages	Pour chacun des cinq domaines d'apprentissage, définition par l'équipe des objectifs visés, de la nature et des modalités de regroupement des élèves à certains moments de la journée, de l'articulation de la classe avec les autres classes de l'école (annexe 1), qui seront précisés ultérieurement dans le projet de la classe.
L'aménagement de l'espace	La nature et la fonction de chaque espace de la classe, conçu comme un environnement d'apprentissage ; les équipements. La disposition de la classe et ses liens avec les usages des espaces de l'école : les toilettes, la salle de repos, l'espace de restauration, l'espace de motricité, etc.
La gestion du temps	L'organisation de la rentrée des élèves : la première rentrée adaptée, les modalités d'entrée après la rentrée scolaire. L'organisation de la journée de classe : les contenus, la durée, l'alternance des moments et leur personnalisation pour répondre aux besoins des enfants, l'emploi du temps (annexe 2).

Exercer en pôle d'enfants de moins de quatre ans	Présentation du projet d'équipe d'accueil des enfants de moins de trois ans et de petite section : décloisonnement, échanges de services, projets communs, etc.
Les modalités de concertation en équipe sur le projet (équipe de cycle, directeur, RASED) :	Rythme et forme :

<b>Le projet d'éducation partagée</b>	
L'accueil et la place des parents	Présentation du projet d'accueil et de scolarisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les accueils prévus : lors de l'admission, à N-1, etc.</li> <li>• Les échanges collectifs : rythme et forme.</li> <li>• Les échanges individuels : rythme et forme.</li> </ul> L'implication active des parents dans le projet de la classe: forme et périodicité.
Le partenariat avec les services « petite enfance »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le répertoire des partenaires locaux :</li> <li>• Le calendrier et les contenus des concertations :</li> <li>• Les modalités d'action pour un accueil progressif et personnalisé des enfants :</li> </ul>

<b>La régulation et l'évaluation du dispositif</b>	
Indicateurs et critères retenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une évaluation qualitative : qualité de la séparation parent/enfant, progrès des enfants notamment dans le domaine du langage et dans le « apprendre ensemble et vivre ensemble », réponses apportées aux besoins des enfants, etc.</li> <li>• Pour une évaluation quantitative : le nombre d'enfants présents chaque jour, la régularité de leur présence, etc.</li> <li>• Calendrier:</li> <li>• Besoins de formation des personnels enseignants et ATSEM:</li> </ul>

<b>Avis de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription :</b>

*Annexe 2 : L'emploi du temps prévisionnel*